



## Changement de Nom

-----  
Par anneplongee

Bonjour, je suis âgé de 23 ans et je port les 2 noms de mes parents , c'est à dire :  
Prénom- Nom de mon père - Nom de ma mère.

Je souhaiterais pour des raisons personnelles porter uniquement le nom de ma mère. Quelles démarches dois-je effectuer.

Merci d'avance de votre aide et bien à vous

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Une fois dans votre vie, vous pouvez utiliser la procédure simplifiée :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36379>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36379  
[/url]

Il faut remplir le dossier, l'envoyer à la mairie, puis aller confirmer votre demande auprès de l'officier d'état-civil quand il vous convoquera.

-----  
Par lumiere

Bonsoir, c est très simple et rapide puisqu un mois après avoir rempli le dossier, vous venez confirmer à la mairie, puis dans la semaine vous recevez une décision de changement de nom. Tout est fait auprès des différents organismes, sécu, impôts?.. vous n avez qu à faire établir une carte d identité à votre nouveau nom. Enfin une loi simple et on ne peut vous refuser votre demande.

-----  
Par anneplongee

Merci infiniment pour vos réponses Bien à vous